



COMPTE-RENDU DU CTL DU 12 AVRIL 2022

Après lecture des déclarations liminaires des deux organisations syndicales (CGT FP et SOLIDAIRES FP), le directeur indique ne pas vouloir revenir sur le sujet sur des mesures nationales évoquées.

Après vote sur les PV des CTL précédents (12/10/2021, 17/12/2021, 18/01/2022 et 20/01/2022) le CTL se poursuit avec le sujet principal de ce CTL.

- Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail (FACVT):

Il s'agit du volet n°3 de l'accord national signé entre la DG et les OS nationales.

La DCF Sud-Py se voit ainsi dotée d'un montant total de 23 339 € pour lequel les agents, dans un calendrier très contraint (14/01/2022) ont communiqué les sujets pour lesquels ils souhaitaient que ce fonds soit alloué.

Un comité de pilotage (Copil) s'est tout d'abord réuni le 08/02/2022 afin de dresser une liste des projets retenus. Ce comité était constitué de deux chefs de brigade, 1 rédacteur, 2 vérificateurs, 2 contrôleurs et 1 agent.

Un retour de cette synthèse a été adressée aux chefs de service afin d'être présentée aux agents puis les observations ont été remontées au comité de pilotage qui s'est réuni une seconde fois le 23/03/2022.

Il en résulte un classement des projets par le Copil dans trois catégories (cf document «B-5- Projets ») :

- **projets considérés comme prioritaires par le Copil**
- **projets considérés comme non prioritaires par le Copil**
- **projets ne relevant pas du FACVT et/ou qu'il est proposé de ne pas retenir**

Le Directeur indique en préambule que cette liste conduira à un dépassement du budget alloué par la DG (23 339 €), mais qu'il sera pris en charge par la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

La discussion s'est engagée sur le fait pour les représentants des OS de considérer que certains projets relèvent en effet d'un financement par la **DGF** et non par le FACVT.
Il s'agit des projets suivants :

- 1-2 Amélioration matériel (souris ergonomiques, alimentations supplémentaires, supports de stockage,...)
- 1-6 Stations d'accueil pour PC portables (bureau) *page 3(espace de travail et mobilier)*
- 2-4 Eclairage couloirs MERLY/allumage extinction automatique (étages) *page 4 (Economies d'énergie éclairage)*
- 2-6 Eclairage interrupteurs permettant un allumage différencié des panneaux LED et Relamping avec LED *page 4 (Economies d'énergie éclairage)*
- 2-11 Borne de recharge électrique (Toulouse BIV4 et Rodez BIV6) *page 4 (Mobilité)*
- 2-10 Garage à vélo abrité à RODEZ *page 4 Mobilité(relève de la DGF de la DDFIP12)*
- 2-7 Place de parking Supplémentaire avec borne de recharge pour véhicule électrique (Perpignan) *page 4 Mobilité (relève de la DGF de la DDFIP locale)*
- 116 Tables, chaises, parasols et transats sur terrasse commune (Montpellier) *page 4 (Espaces de travail mobilier) : relève du financement par la DDFIP34*

D'autres projets ont été considérés comme relevant du financement par le **CHS**. Il s'agit des projets suivants :

- 1-5 Mobilier pour le télétravail (DIV 5 : 2 fauteuils) *page 4 (amélioration des CVT en télétravail)*
 - 4-1 Code la route : actualisation des connaissances (1 agent de la BEP) *page 4*

Certains projets n'ont pas été retenus car ne relevant pas des financements acceptés dans le cadre du Fonds d'Amélioration (voir FAQ) ou pour autres motifs:

- 2-12 participation aux frais d'essence *page 4 (Mobilité)*
- 2-13 participation financière pour acquisition d'un moyen de mobilité douce ou équipement nécessaire *page 4 (Mobilité)*
- 1-17 Baby-Foot Toulouse (BIV3) pas d'espace dédié pour installation *page 4 (Espace de travail)*
- 1-8 Faire venir un Food-Truck Toulouse (BIV3)*page 4 (Espace de travail)nombreuses offres de restauration en Centre ville de Toulouse*
- 1-22 Acquisition tapis de course (5 990 €) et vélo elliptique (1 440 €) par Montpellier Tarbes et Toulouse *page 4 (Santé au travail)rejet pour problème de faisabilité(locaux)*
- 1-23 Activités physiques et sportives : participation financière *page 4 (Santé au travail) Exclu par la FAQ*

Les projets qui ont obtenu validation sont les suivants :

| Améliorer le cadre de vie des agents | Sites et services concernés | Coûts estimés | Observations |
|--|---|----------------------|--|
| <u>Espaces de convivialité</u> | | | |
| 1-8- Création d'un espace de convivialité (et non rénovation du réfectoire existant) | Toulouse | 3 100 € | - Localisation au RDC (ancien bureau de l'IP de la For Pro) - aménagement avec canapé, table basse, deux fauteuils armoire (boîte à lire) |
| 1-9- rénovation et réaménagement de lieux de convivialité et d'espaces de détente | Toulouse (BEP) | 555 € | - meuble pour espace de convivialité (435 €) + cafetière (120 €) |
| 1-10 rénovation et réaménagement de lieux de convivialité et d'espaces de détente | Nîmes (Brigades) | 1200 € | - cafetière (120 €) - 9 autres cafetières seront acquises pour d'autres services |
| 1-13 rénovation et réaménagement de lieux de convivialité et d'espaces de détente | Carcassonne (Brigade) | 780 € | - 3 tabourets hauts (3*260€) |
| <u>Dotations en écrans supplémentaires (domicile et bureau)</u> | | | |
| Dotations en écrans de grande taille | Toulouse / Albi / Tarbes /Rodez | 9 360 € | 72 écrans à 130 € l'écran - Ecran domicile + 2° écran bureau : 20 agents - Ecran domicile seul : 32 agents |
| <u>Mobilité</u> | | | |
| Acquisition d'une pompe à pied (local cycles) et équipement garage à vélos | Toulouse | 2 300 € | - pompe : 1 096 € - station de réparation : 1 204 € |
| Acquisition d'une pompe à pied | Cahors | 1 096 € | - pompe : 1 096 € |
| <u>Santé au travail : purificateurs d'air</u> | | | |
| Acquisition de purificateurs d'air | Toulouse/ Carcassonne/ Perpignan/ Nîmes / Cahors et Albi | 6 386 € | - Coût unitaire 206 € (31 appareils) <i>Nous avons souligné l'aspect bruyant de ces appareils (cf indication sur le catalogue del'UGAP)</i> |
| <u>Espaces de travail mobilier</u> | | | |
| Plantes vertes dans les locaux et bureaux | Toulouse (BIV 4 : 4 et BIV 5 : 5) /Perpignan et Nîmes | 810 € | - 27 agents – 14 bureaux <i>La Direction a consenti à ce que le budget unitaire des plantes soit porté de 10 € la plante à 30 €</i> |
| Plantes dépolluantes | Montpellier / Nîmes / Toulouse (BIV 4:4 bureaux) | 600 € | - 20 agents et 30 € la plante <i>La Direction a consenti à ce que le budget unitaire des plantes soit porté de 10 € la plante à 30 €</i> |
| <u>Santé au travail</u> | | | |
| Ateliers «bien être» (yoga des yeux, réflexologie, sophrologie,...) | Toulouse (BIV 3 : 1 et BIV 5 : 4)/ Carcassonne/ Montpellier et Albi | 3 000 € | |

| | | | |
|--|-------------------------|---------|---|
| Espaces de travail et mobilier | | | |
| Tableaux dans les bureaux | Perpignan | 900 € | - 10 agents (6 bureaux) <i>La Direction a consenti à ce que le budget passe de 600 € à 900 €</i> |
| Tri des déchets- Lutte contre les polluants | | | |
| Tri sélectif des déchets | Toulouse et Montpellier | 2 706 € | - devis avec le prestataire effectué |

QUESTIONS DIVERSES :

Les sujets suivants ont été abordés :

| Sujets | Réponses |
|---|---|
| Section SFP : Indication que lors des visio conférences, le réseau est perturbé concernant les agents situés rue Merly lorsqu'ils y participent (réseau de meilleure qualité pour les agents en télétravail) | Situation connue en effet. Une expertise du réseau est programmée. Conseil : couper caméra et micro lorsque l'on intervient pas |
| Section CGT : Une Fiche de poste a été mise en ligne pour un AFIPA à la Dircofi Sud-Pyrénées | Le mouvement des AFIPA est parue le jour du CTL et le poste est pourvu http://ulyse.dgfip/sites/default/files/fichiers/roles/GRH/GRH_actu/afipa/2022/2022_04_afipa_mvt_mut_v2.pdf |
| Section SFP : Demande à ce que la cafétéria située au RDC rue Merly à Toulouse soit accessible. | Elle le sera fin avril avec des consignes sanitaires à respecter par les agents s'y rendant (aération des locaux, nettoyage de son espace de restauration, vider le réfrigérateur en fin de semaine : des contrôles seront effectués). |
| Section CGT : Demande faite à la Direction afin que les documents d'études du CTL soient communiqués aux OS dans le délai imparti (8 jours avant) cf article 4 du règlement intérieur. | La Direction a pris note de cette situation. |

Fin de la réunion à 16h30.

Un prochain CTL sera fixé deuxième quinzaine de mai (rapport d'activité 2021, Budgets 2021 et 2022, Formation Professionnelle 2021 et 2022, Campagne d'entretien professionnel 2021 et 2022)